

Bages, le 13 octobre 2023



Le Maire de Bages

à

**Monsieur le Président de la Communauté de
Communes Albères Côte Vermeille Illibérès**
3 impasse de Charlemagne
BP 90103
66704 ARGELES-SUR-MER Cedex

Objet : Demande de financement au titre du fonds de
concours « Projet 2022-2026 – Connecter le cœur
historique aux quartiers voisins par un itinéraire
patrimonial »

N. Réf. : MC/AB/CH

Monsieur le Président,

Dans le cadre des projets inscrits au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, et
figurant au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune qui a
été validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la
Région et les cosignataires (Département des P.O., CCACVI, Pays Pyrénées Méditerranée), **la
collectivité souhaite mettre en œuvre son projet intitulé « Connecter le cœur historique aux
quartiers voisins par un itinéraire patrimonial ».**

Le coût prévisionnel des travaux de ce projet s'élève à 88 657,50 € HT.

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de financement au titre du fonds de
concours de Projet 2022-2026, accompagné des pièces administratives et techniques liées à
l'opération.

Nous vous remercions de bien vouloir accuser la bonne réception du présent dossier.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre sollicitation, et dans
cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les
meilleures.

Pour Le Maire empêché,
Christine AURICHE
1^{ère} Adjointe



Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20231117-DL2023-0240-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

HÔTEL DE VILLE

22, avenue Jean Jaurès - 66670 BAGES

Tel 04 68 21 71 25 - Fax 04 68 37 50 27 - mairie@bages66.fr - www.bages66.fr



Dossier de demande de financement
Au titre du fonds de concours de projet 2022-2026

Nom de la structure : VILLE DE BAGES



Intitulé de l'opération : Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial

Lieu d'implantation du projet : Bourg-centre de la Commune de BAGES

Département : Pyrénées Orientales

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes
Albères Côte Vermeille Illibéris (CCACVI)
3 impasse de Charlemagne
BP 90103
66704 ARGELES-SUR-MER Cedex

Liste des pièces à joindre

PIECES CONSTITUTIVES :

- ☒ Lettre de demande de financement
- ☒ Attestation sur l'honneur (A0)
- ☒ Une fiche d'identification (A1)
- ☒ Description de l'opération, calendrier prévisionnel du projet, Budget prévisionnel avec plan de financement (A2)
- ☒ Attestation sur l'honneur de non commencement (A3)

Annexes :

- ☒ Délibération n°DEL2023-066 du CM du 25/09/2023 validant le projet
- ☒ Délibération n°DEL2023-0XX du CM du 30/10/2023 autorisant l'exécutif à solliciter un financement (*en version spécimen*)
- ☒ Descriptif de l'opération (Phase APS)
- ☒ Devis estimatif détaillé
- ☒ RIB

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Marie CABRERA, Maire de la commune de Bages, en qualité du signataire et représentant légal, **sollicite un versement du fonds de concours de projet 2022-2026** auprès de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès au titre du projet de territoire destiné à la réalisation de l'opération intitulée « **Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial** ».

Montant sollicité : 21 963,00 € HT

Pour un coût total de travaux de 88 657,50 € HT, soit 106 389,00 € TTC.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande de financement et du budget prévisionnel du programme d'actions ou plan de financement de l'opération,
- Que les dépenses mentionnées dans le plan de financement ou budget prévisionnel s'appuient sur des résultats de consultations d'entreprises, ou si le projet ne donne pas lieu à un marché public, sur des devis, factures pro-forma...
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat,

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ou du programme d'actions,
- Informer le service instructeur en cas de modification du programme d'actions, de l'opération ou de son déroulement (ex : période d'exécution, localisation de l'opération, engagements financier, données techniques...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc.
- Informer la CCACVI de tout changement dans ma situation juridique, notamment toute modification des statuts, dissolution, fusion, toute procédure collective en cours et plus généralement de toute modification importante susceptible d'affecter le fonctionnement de la personne morale (ou physique).
- Respecter les règles de commande publique, pour les organismes soumis à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération
- Dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement
- Faire état de la participation de la CCACVI en cas d'attribution du financement
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le programme d'actions ou l'opération.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de conduire à un non-versement ou un reversement partiel ou total du financement.

Fait à Bages, le 12 octobre 2023

Cachet et signature du demandeur

Pour Le Maire empêché
Christine AURICHE
1^{ère} Adjointe



FICHE D'IDENTIFICATION

Identification de la structure :

- **Nom de la structure** : VILLE DE BAGES

- *Nature/statut juridique* : collectivité territoriale
- *Adresse du siège social* : 22 avenue Jean Jaurès
- *Code Postal* : 66670 *Commune* : BAGES
- *Téléphone* : 04 68 21 68 69
- *Email* : mairie@bages66.fr
- *Numéro SIRET (14 chiffres)* : 216 600 114 00013
- *Code NAF (APE)* : 8411Z
- *Nombre d'habitants* : 4 507 au 1^{er} janvier 2023
- *Régime TVA* : ☐ Assujetti ☒ Non assujetti ☐ Partiellement assujetti au taux de ____%

Identification du responsable légal de la structure et de la personne en charge du dossier :

❖ Représentant légal

Nom : CABRERA

Prénom : Marie

❖ Référent technique ou responsable du projet

Nom : BOHER

Prénom : Annie

Fonction : Directrice Générale des Services

Téléphone : 04 68 21 68 69

Portable : 06 29 16 28 09

Email : annie.boher@bages66.fr

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

1 – OBJET :

Intitulé de l'opération : Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial

Localisation : Bourg-centre de la Commune de BAGES

2 – DESCRIPTION DE L'OPERATION :

Présentation du Projet

Dans le cadre des projets inscrits au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, et figurant au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune qui a été validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la Région et les cosignataires (Département des P.O., CCACVI, Pays Pyrénées Méditerranée), **la collectivité souhaite mettre en œuvre son projet intitulé « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial ».**

Celui-ci a pour objectifs **d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser l'attractivité du territoire**, en permettant ainsi de :

- Favoriser l'accès aux équipements publics d'intérêts et aux services de centralité (commerces, services publics...)
- Valoriser le patrimoine via une signalétique adaptée par une approche ludique et numérique (QR Code) favorisant l'accès à la culture et au patrimoine pour le plus grand nombre,
- Aménager l'accès aux PMR,
- Installer du mobilier urbain (banc, cache poubelle, jardinières...) préservant l'harmonie de l'environnement avec lames de résine minérale, acier corten...
- Définir un itinéraire « piétons » intégré dans un parcours urbain, contribuant à la déambulation piétonne en centre-ville et à créer du lien social.

Les travaux détaillés au descriptif joint (Phase APS), seront réalisés par un ou plusieurs prestataires sur ou aux abords des sites suivants :

- Place de la Bascule,
- Avenues Jean Jaurès et Méditerranée,
- Monument aux Morts (croisement Avenue Jean Jaurès et Rue Danton),
- Parking de la Mairie (Rue Danton),
- Médiathèque

Le ou les candidats seront sélectionnés en fonction des critères définis au dossier de consultation des entreprises dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée, avec respect des principes de la commande publique.

La mission de maître d'œuvre de l'opération sera confiée à l'Atelier d'Architecture ARCHI 3B.

Supports d'information et de communication utilisés :

- Site Web de la Ville
- Réseaux sociaux (Facebook)
- La petite Crida (journal municipal), distribuée à l'ensemble des foyers (2 500 exemplaires)
- Mensuel Municipal d'informations distribué à l'ensemble des foyers (2 500 exemplaires)

3 – CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET :

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le premier semestre 2024 et pourrait se décomposer ainsi :

1 ^{ère} trimestre 2024	(Mars)	→ Consultation des entreprises
2 ^{ème} trimestre 2024	(Avril)	→ Ordre de service - Commencement des travaux
2 ^{ème} trimestre 2024	(Juin)	→ Réception des travaux

4 – BUDGET PREVISIONNEL :

• **Tableau prévisionnel de financement :**

Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial	
Montant de l'enveloppe globale	
- Travaux	88 657,50 €
- Bureaux d'études	13 877,33 €
TOTAL DEPENSES	102 534,83 €
Subvention « AIT » Département (25,45%)	26 100,00 €
Subvention Région (25%)	25 633,00 €
Fonds de Projet CCACVI (24% <i>calculé uniquement sur le montant des travaux</i>)	21 963,00 €
Autofinancement communal (28%)	28 838,83 €
TOTAL RECETTES	102 534,83 €

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Marie CABRERA, Maire, représentant légal de la commune de BAGES (66670)

- atteste sur l'honneur que l'opération « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial » n'a pas connu de début d'exécution à ce jour ;

Fait à Bages, le 02/10/2023

Signature :

Pour Le Maire empêché,



Christine AURICHE

1^{ère} Adjointe



ANNEXES

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-066

Validation du projet « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Corine BORDES	Chantal BORNAREL	
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	
Marjorie POHYLSKI	Elizabeth MOLINA	
Adrien MOGLIA	Sylvain GARCIA	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Anaïs CAZORLA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

<u>Nombre de membres présents :</u>	21	<u>Nombre de procurations :</u>	6	<u>Nombre d'absent :</u>	0	<u>Nombre de votants :</u>	27
-------------------------------------	----	---------------------------------	---	--------------------------	---	----------------------------	----

Madame le Maire expose que :

Dans le cadre des projets inscrits au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, et figurant au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune qui a été validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la Région et les cosignataires (Département des P.O., CCACVI, Pays Pyrénées Méditerranée), la collectivité souhaite mettre en œuvre son projet intitulé « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial ».

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-066-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-066

Validation du projet « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial »

Celui-ci a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser l'attractivité du territoire, en permettant ainsi de :

- Favoriser l'accès aux équipements publics d'intérêts et aux services de centralité (commerces, services publics...)
- Valoriser le patrimoine via une signalétique adaptée par une approche ludique et numérique (QR Code) favorisant l'accès à la culture et au patrimoine pour le plus grand nombre,
- Aménager l'accès aux PMR,
- Installer du mobilier urbain (banc, cache poubelle, jardinières...) préservant l'harmonie de l'environnement avec lames de résine minérale, acier corten...
- Définir un itinéraire « piétons » intégré dans un parcours urbain, contribuant à la déambulation piétonne en centre-ville et à créer du lien social.

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le premier semestre 2024.

Le coût prévisionnel de la dépense des travaux s'élève à 88 657,50 € HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- D'ENTERINER le projet ainsi présenté ;
- D'AUTORISER le lancement de la Consultation des Entreprises correspondante sous la forme d'une procédure adaptée (MAPA)
- DONNER MANDAT au Maire pour la signature des marchés publics y afférents.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de Séance,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-066-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 30 octobre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-087

Demande de Fonds de Concours « Projet » auprès de la CCACVI pour le projet intitulé « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial » au titre de l'année 2023/2024 - Evolution (annule et remplace DEL2023-069 du 25/09/2023)

L'an deux mille vingt-trois, le trente octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 19/10/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA

Christine AURICHE

Bernard CONTON

Marjorie POHYLSKI

Adrien MOGLIA

Anaïs CAZORLA

Olivier BATLLE

Marie-Antoinette TAULERE

Pierre CAMPA

Jean-Marie GUILLOY

Chantal BORNAREL

Vincenzo ROMANO

Jean LOPEZ

Elizabeth MOLINA

Kadi BEN ABDESLEM

Emmanuel LEHMANN

Louis REVARDY

Robert STEFAN

Marie-Claire NATIVEL

Ludovic ROBERT

Étaient représentés :

Jennifer FERNANDES

Georges GUARDIA

Corine BORDES

Nelly MARTINEAU

Elodie FERNANDEZ

Sylvain GARCIA

Patrice AYBAR

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

a donné pouvoir à

Marie CABRERA

Christine AURICHE

Bernard CONTON

Anaïs CAZORLA

Adrien MOGLIA

Jean-Marie GUILLOY

Marie-Claire NATIVEL

Était absent : /

Secrétaire de séance : M. GUILLOY Jean Marie est désigné Secrétaire de séance.

<u>Nombre de membres présents</u> :	20	<u>Nombre de procurations</u> :	7	<u>Nombre d'absent</u> :	0	<u>Nombre de votants</u> :	27
-------------------------------------	----	---------------------------------	---	--------------------------	---	----------------------------	----

Madame le Maire expose :

L'article L. 5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales institue le fonds de concours qui désigne le versement de subvention entre un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ses communes membres afin de financer un équipement.

Dérigeant au principe d'exclusivité, ce mécanisme de financement croisé entre l'EPCI et ses communes nécessite l'expression d'un accord concordant des organes délibérants.

Accusé de réception en préfecture
066-216800114-20231030-DEL2023-087-DE
Date de télétransmission : 02/11/2023
Date de réception préfecture : 02/11/2023

.../...

Séance du 30 octobre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-087

Demande de Fonds de Concours « Projet » auprès de la CCACVI pour le projet intitulé « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial » au titre de l'année 2023/2024 - *Evolution (annule et remplace DEL2023-069 du 25/09/2023)*

.../...

Le montant total du fonds de concours alloué ne doit pas excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours pour la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public.

Par délibération n° DL2021-0180 en date du 19 juillet 2021, il a été décidé par le Conseil communautaire d'affecter à chaque commune membre un montant annuel de fonds de concours pour contribuer au financement de la réalisation ou du fonctionnement d'un équipement public.

Par délibération n° DL2022-0001 du 07 février 2022, le Conseil communautaire a approuvé le règlement d'attribution des fonds de concours pour la période 2022-2026.

Par délibération n° DL2022-0202 du 25 novembre 2022 de la CCACVI, afin de mobiliser au mieux ces derniers et d'assurer une réelle attribution du fonds de projets sur la période donnée, des précisions ont été apportées qui ont modifié le règlement d'attribution initial.

Par délibération n° DL2023-0149 du 26 juin 2023 de la CCACVI portant modification du règlement d'attribution des fonds de concours,

Madame le Maire indique que :

Le projet a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser l'attractivité du territoire en permettant de :

- Favoriser l'accès aux équipements publics d'intérêts et aux services de centralité
- Valoriser le patrimoine via une signalétique adaptée par une approche ludique et numérique
- Aménager l'accès au PMR
- Installer du mobilier urbain préservant l'harmonie de l'environnement
- Définir un itinéraire « piétons » intégré dans un parcours urbain, constituant une déambulation piétonne en centre-ville et à créer du lien social.

Le projet de la commune tel que décrit correspond aux conditions fixées dans le règlement modifié car il répond à la feuille de route du Projet de territoire défini par la CC ACVI et notamment dans sa composante visant à créer du lien social et à garantir les services de proximité.

Cette opération peut donc s'inscrire dans le projet de territoire au titre de l'axe suivant : **Valorisation du patrimoine historique.**

Enfin, la demande s'inscrit dans les conditions de l'attribution du financement car :

- Elle respecte la double réserve d'un reste à charge d'au moins 20 % pour la commune et d'une participation communale au moins équivalente ou supérieure à celle de la CC ACVI,
- Le projet total représentant 88 657.50 € H. T. hors frais d'études et répond parfaitement aux conditions d'éligibilité des dépenses.

.../...

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20231030-DEL2023-087-DE
Date de télétransmission : 02/11/2023
Date de réception préfecture : 02/11/2023

Séance du 30 octobre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-087

Demande de Fonds de Concours « Projet » auprès de la CCACVI pour le projet intitulé « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial » au titre de l'année 2023/2024 - Evolution (annule et remplace DEL2023-069 du 25/09/2023)

.../...

En effet,

- le reste à charge de la commune supérieur à la participation de la CC ACVI représente : **21 963.18 € sur la part hors études**,
- la participation de la CC ACVI est quant à elle inférieure à celle de la commune représente : **21 963 € au total** (moins des 30 % prévus au règlement).
- les cofinanceurs ont été sollicités et les demandes de subventions représentent :
 - Département 22 567,56 hors études sur 26 100 € au total
 - Région 22 163,76 hors études sur 25 633 € au total
- la maturité du projet a été vérifié car les consultations doivent être lancées au 1^{er} trimestre 2024

Madame le Maire indique que le dossier de demande est donc complet et que la participation financière entre dans le champ de l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales, et peut être demandé.

Considérant le montant de fonds de concours projet sollicité et pouvant être accordé à la commune, il est donc proposé à l'assemblée de solliciter le versement d'un montant de **21 963 €** pour financer en partie les travaux précités.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** l'attribution du fonds de concours de Projet auprès de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérés pour un montant 21 963,00 € pour l'opération ci-dessus exposée au titre de l'année 2023/2024.
- **DIT** que ce versement permettra d'abonder la partie résiduelle du financement du projet afin de réaliser ladite opération.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de Séance,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20231030-DEL2023-087-DE
Date de télétransmission : 02/11/2023
Date de réception préfecture : 02/11/2023

Connecter le coeur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial

PHASE A.P.S _ 22.08.2023

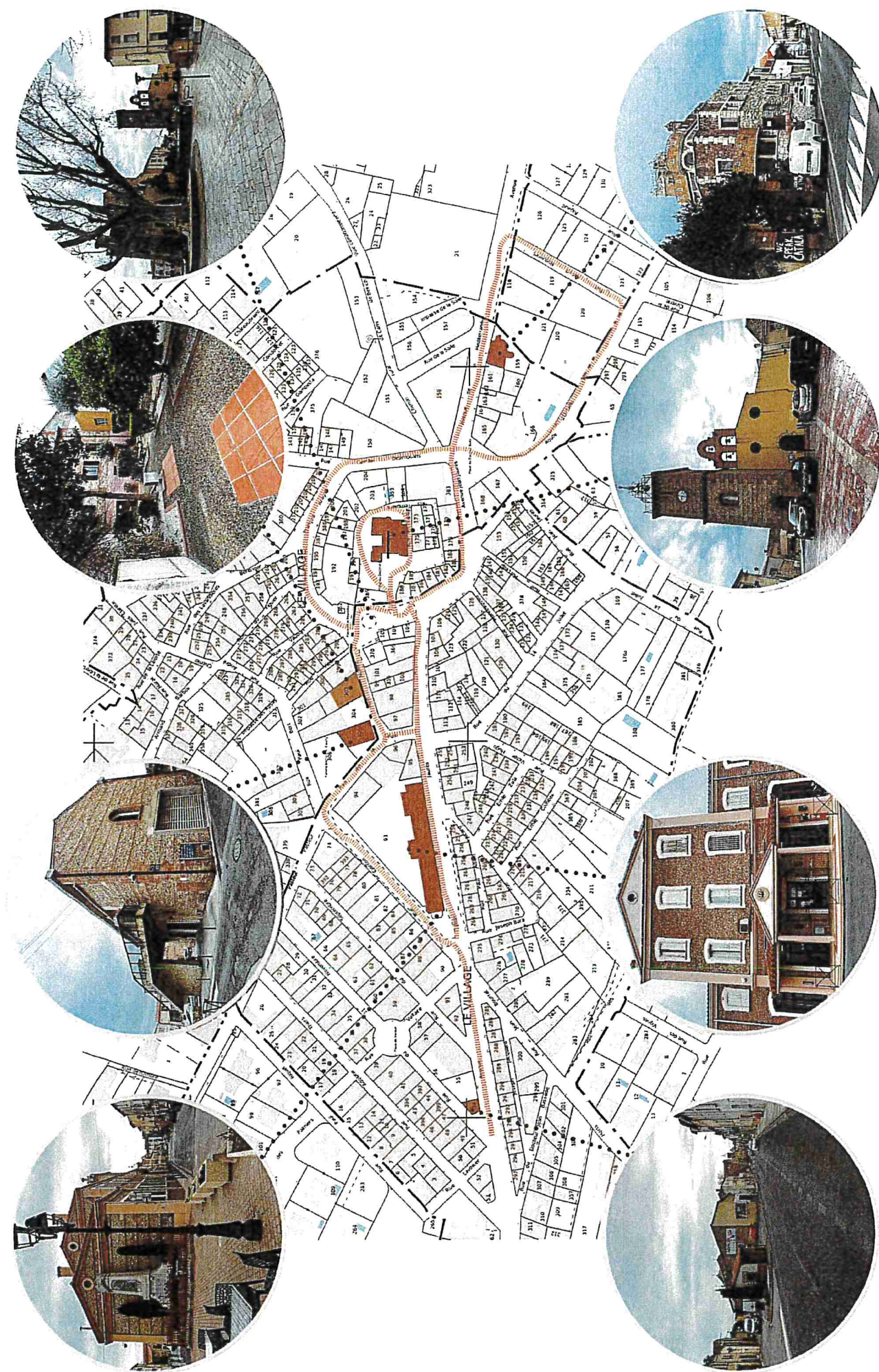


MAITRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE BAGES

MAITRE D'OEUVRE : ATELIER D'ARCHITECTURE ARCHI 3B

Atelier d'Architecture ARCHI 3B - Thérèse BELLAVISTA & Camille MEDRANO - 3 Espace Ludovic Massé 66620 BROUILLA - 04 68 89 66 76 - archi.3b@atelier-archi.com





Place de la bascule

	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
1	PLACE DE LA BASCULE	Mobilier urbain et guide culturel (QR code) 2 Jardinières simples Mise en place et préparation Plantations Tracé parking Raccords sol	Panneau indicateur entre parking et poubelles 1,80 m Terraui avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, phormiums, graminées, agapanthes tracé au sol enrobé	1 780,00 € 1 760,00 € 1 000,00 € 400,00 € 192,50 € 355,00 € 5 487,50 €



Avenue Jean Jaures et Méditerranée

	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
5	AVENUE JEAN JAURES & AVENUE MEDITERRANEE	Mobilier Urbain et guide culturel (QR code) 6 Jardinières simples 1,80 m Mise en place et préparation Plantations	Poubelle, panneaux indicateurs cendriers, potelets bacs métalliques Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat bois Dracaenas, phormiums, graminées, agapanthes	14 490,00 € 5 280,00 € 3 000,00 € 1 200,00 € 23 970,00 €
6	PLAQUES DE RUE	25 plaques Fond beige - lettres marron Dépose, fourniture et pose	environ inclus	3 000,00 € 3 000,00 €



Monuments aux morts

	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
2	MONUMENT AUX MORTS	Banc tablette 1 Banc jardinière Mise en place et préparation Plantations 2 Jardinières simples 180 m Mise en place et préparation Plantations Mobiliers urbain et guide culturel (QR code)	Supports métalliques et assise béton Supports métalliques et assise béton Terreau hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Lagerstromia indica, arbustes hauts pour ombrage bacs métalliques Terreau hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, phormiums, graminées, agapanthes Poëlets, panneaux indicateurs poubelles, cendrier Pavés autobloquants	2 280,00 € 1 260,00 € 400,00 € 600,00 € 1 760,00 € 1 000,00 € 400,00 € 7 890,00 € 800,00 €
		Raccord sols		16 390,00 €



Parking de la mairie

	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
3	PARKING MAIRIE	4 Bacs jardinières Mise en place et préparation Plantations Banc tablette 2 Jardinières simples 1,80 m Mise en place et préparation Plantations 2 Jardinières doubles 1,80 m Mise en place et préparation Plantations Mobilier urbain et guide culturel (QR code) Eclairage Marquage parkings Raccords sol	Supports métalliques et assise béton Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Lagerstromias indica, arbustes hauts pour ombrage Supports métalliques et assise béton bacs métalliques Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, phormiums, graminées, agapanthes bacs métalliques Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, dasylerion, phormiums, hesperahole Smseverias, graminées, agapanthes poubelles, cendriers, supports vélos panneaux indicateurs plots leds traçage au sol Enrobé	5 040,00 € 1 600,00 € 2 400,00 € 2 280,00 € 1 760,00 € 1 000,00 € 400,00 € 2 640,00 € 1 800,00 € 700,00 € 6 430,00 € 750,00 € 1 000,00 € 2 000,00 € 29 800,00 €



Médiathèque

	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
4	MEDIATHEQUE	Jardinière simple 1,80 m Mise en place et préparation Plantations Mobilier urbain et guide culturel (QR code) Fresque escalier	Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, phormiums, graminées, agapanthes Potelets, cendriers, supports vélos, poubelles	2 640,00 € 1 500,00 € 600,00 € 5 270,00 € 10 010,00 €



Vegetations selectionnees

